



La notion d'arène. Intérêts pour la recherche en anthropologie politique

Laurent Dartigues

► To cite this version:

Laurent Dartigues. La notion d'arène. Intérêts pour la recherche en anthropologie politique. 2001. halshs-00634920

HAL Id: halshs-00634920

<https://shs.hal.science/halshs-00634920>

Preprint submitted on 24 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA NOTION D'ARÈNE. INTÉRÊTS POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE POLITIQUE

La notion d'arène est d'usage relativement courant en anthropologie politique, particulièrement dans la « tradition » anthropologique dite « orientée vers les acteurs ». Elle recoupe cependant des usages variables suivant les auteurs, de la simple métaphore à la métaphore contrôlée ; autrement dit, au concept.

David Parkin, dans une réflexion générale relative aux ressources métaphoriques nécessaires à la description de la réalité sociale dans les sciences sociales, remarque que “ *this interlocking of metaphors inevitably shapes our intellectual discourse* ” [Parkin, 1982 : xxix]. Il pose ainsi la question de la portée d'une métaphore, si elle suggère ou non des développements théoriques. Je rejoindrai à cet égard plus volontiers Jean-Claude Passeron qui considère qu'une métaphore s'évalue au regard de sa capacité heuristique, c'est à dire au regard des questions que son langage analogique (et sa construction) « interdit » de poser à la description : “ *Elle laisse échapper des différences ou des proximités empiriques qu'une autre construction conceptuelle (...) permet seule de nommer et de soumettre à observation* ” [Passeron, 1991 : 151].

Il ne s'agit donc pas pour moi de faire le procès général de la notion d'arène, mais d'explorer les limites de certains usages métaphoriques en soumettant des faits aux descriptions que ces usages autorisent. Il convient ainsi de laisser « filer » l'analogie comme le préconise Jean-Claude Passeron, pour “ *faire apparaître par le constat et la mesure aussi bien l'adéquation que les inadéquations de l'analogie* ” [Passeron, 1991 : 154].

1. Essai de classification des différents usages

1.1. La métaphore pure

J'ai pu relever les exemples suivants :

➤ N. Kasfir, dans un livre où le mot arène apparaît en tant que titre, cherche à comprendre comment la participation, ou la « départicipation » qui est une forme de la participation politique, ainsi que les politiques de développement sont des analyseurs et des révélateurs des stratégies gouvernementales de contrainte et de contrôle social des populations. Le terme d'arène est ici utilisé pour désigner le « lieu » où ces activités prennent place, à savoir « *the African political arena* » [voir Kasfir, 1976].

➤ Étudiant un séminaire peul au Bénin, Thomas Bierschenk note que c'est une ethnie faiblement représentée au sein des appareils de l'État et au niveau des arènes produites par ce même État [Bierschenk, 1995, je reviendrai plus longuement par la suite sur cet article qui propose un usage plus riche de la notion].

➤ Joan Vincent estime que les interrelations systématiques entre différents systèmes locaux de relations sociales deviennent significantes si elles sont replacées dans une arène. Si je comprends la position de Joan Vincent, l'arène serait un sorte de « cadre », institutionnel ou non, qui manifesterait ces interrelations dans leur dimension antagonistes. Sur la base de cette définition, il me semble que l'arène se constitue comme un cadre conceptuel. Mais dans le même temps, l'auteur oppose l'arène, lieu d'analyse au « *niveau régional et urbain* » des groupes constitués, des réseaux, des factions, des spécificités culturelles ou des modèles hiérarchiques locaux, au champ qui est le niveau national et concerne des classes, des catégories, des universaux culturels, des partis, l'État, l'Eglise, etc. [voir Vincent, 1978]. Pour souligner aussitôt que l'objectif est d'analyser les interdépendances entre le champ et l'arène.

➤ Nassirou Bako-Arifari s'intéresse à la manière dont les stratégies individuelles de conquête et de conservation des positions de pouvoir s'appuient sur le terroir d'origine. L'arène politique est ici nationale et constitue le « lieu » d'affrontement des grandes régions béninoises [voir Bako-Arifari, 1995].

➤ Steven Lukes appelle l'arène *the where of power*, à savoir le « lieu » public où l'État proclame sa légitimité et son hégémonie sur l'action sociale [voir Lukes, 1974].

Je ne pense pas que les auteurs cités, dans les phrases ou les passages de texte où apparaît le mot arène, cherchent à lui donner un contenu conceptuel, à l'exception peut-être de Joan Vincent. Mais, pour rejoindre des critiques formulées par Jean-Claude Passeron à propos de la mise en œuvre des métaphores dans les sciences sociales, je dirai cependant que je ne vois pas bien en quoi, pour ces exemples, l'usage de la notion d'arène organiserait quelque peu la description des phénomènes. Dans sa trop grande généralité ou sa construction trop rigide, la métaphore de l'arène enfermerait au contraire la description. Le concept devient alors une simple image ou bien une “ *dead metaphor* ” [Parkin, 1982 : xxxii] évoquant principalement des rapports sociaux de lutte.

1.2. Un type d'organisation sociale

Cherchant à décrire la manière dont le souverain, centre de l'arène, est relié à son royaume à travers des formes cérémonielles par lesquelles s'effectue une prise symbolique du territoire, Clifford Geertz attribue à l'arène la qualité de centre actif de l'ordre social “ *où ont lieu les événements qui affectent de la façon la plus extrême les vies de ses membres [de la société]* ” [Geertz, 1983 : 155]. Donc, l'arène constitue une structure, à savoir le centre politique qui contient des acteurs, l'élite gouvernante, et des ressources, manipulées par cette élite et qui sont un “ *ensemble de formes symboliques exprimant le fait que c'est elle en vérité qui gouverne* ” [Geertz, 1983 : 156-57].

Clifford Geertz s'appuie sur des exemples relatifs à des royaumes du siècle dernier mais il invite à identifier la structure d'arène dans nos sociétés contemporaines. En effet, il juge que l'autorité politique moderne a toujours besoin d'un cadre culturel organisé en vue d'auto-définir cette autorité. L'arène fonctionne ainsi comme le lieu de légitimation symbolique du pouvoir central et se voit conférer une validité qui transcende les frontières d'espace et de temps.

Parmi les nombreuses significations que F. G. Bailey attribue au mot d'arène, il faut relever celle où elle forme une structure politique des droits et des devoirs afférents aux rôles qui s'y tiennent. S'inspirant du modèle cybernétique, cette structure est perçue dans une relation d'ajustement avec un environnement. Sa finalité est d'assurer son fonctionnement et sa reproduction en se servant des ressources contenues dans ce « milieu » (moyens et contraintes utilisés pour les comportements politiques). L'arène n'est donc pas un modèle d'interaction mais un type d'organisation sociale ; en outre élémentaire puisqu'elle peut former un “ *champ politique* ”

si on a affaire à plus de deux structures concurrentes sans règles de jeu reconnues [voir Bailey, 1971].

1.3. Un modèle des liens politiques

Il s'agit ici de l'extraction, dans un tissu de relations sociales, d'un secteur spécifique de cette vie sociale, en l'occurrence celui des rapports politiques. On cherche à repérer la formation de l'arène mais aussi à décrire les groupes et individus concernés, les enjeux et les règles d'interaction propres à cette arène. C'est plus ou moins cette définition qui retiendra mon attention par la suite car c'est elle qui me paraît porter le plus de possibilités heuristiques malgré les réserves que j'émettrai.

Cette abstraction consiste en général à construire un face-à-face entre deux groupes sociaux en relations de compétition. F. G. Bailey est bien évidemment la référence classique en la matière. Cependant, en raison de la difficulté à cerner une définition univoque chez cet auteur - j'y reviendrai ultérieurement - je citerai d'abord les exemples suivants :

➤ Jean-Pierre Olivier De Sardan définit ainsi la notion d'arène comme le lieu “ *où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mûs par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles* ” [Olivier De Sardan, 1993 : 13].

L'utilisation de ce concept entre dans le cadre de la promotion d'analyses fines du changement induit par les politiques de développement qui sortent des approches idéologiques « macro ». L'arène locale, au point de rencontre des actions de développement sur les populations locales, lui apparaît, parmi d'autres échelles possibles, être un niveau d'analyse particulièrement fécond pour dévoiler les logiques d'action à la fois des institutions de développement et des populations-cibles.

➤ Dans la même lignée, Thomas Bierschenk présente l'arène comme un “ *dynamic concept of interaction between strategic groups* ” [Bierschenk, 1988 : 146]. Il lui permet d'analyser les projets de développement et les compétitions pour l'accès aux ressources économiques, politiques, symboliques fournies par ce projet.

➤ Jean-Pierre Chauveau définit l'arène comme une arène de confrontation autour d'un enjeu, regroupant des acteurs différents et disposant d'un ensemble de règles et de stratagèmes partagés. Elle peut recouper une arène domestique, se référant donc à une unité sociale, ou bien une arène villageoise, se référant donc à une unité physique administrativement définie [voir Chauveau, 1994].

➤ Norman Long développe l'idée d'arène à partir du concept central d'« interface » qu'il définit comme le :

“ critical point of intersection or linkage between different social systems, fields or levels of social order where structural discontinuities, based upon differences of normative value and social interest, are most likely to be found ” [Long, 1989a, p. 1-2].

Il la présente donc comme une métaphore pour dépeindre les “ *aires* ” de contradictions structurales inhérentes à la vie sociale et liées aux différences plus ou moins incompatibles de représentations, de connaissances ou d'intérêts. L'interface implique en outre un face-à-face où existe, *a priori*, un différentiel de pouvoir entre les groupes sociaux en co-présence [voir Long, 1989a].

L'arène constitue un cas particulier de l'interface qui met en scène des “ *elements of antagonism (actual or symbolic) and incompatibility* ” [Long, 1989b : 243], et s'applique donc aux rapports conflictuels entre deux types de “ *mondes de connaissance* ”. Il n'est pas aisé de sentir la subtilité des nuances entre les deux concepts qui m'apparaissent à vrai dire synonymes. En effet, si l'interface n'est que “ *potentiellement conflictuelle* ”, l'auteur, en s'intéressant aux “ *rencontres en interface* ” entre des institutions intervenant sur une population agraire dans le champ du développement rural et des acteurs sociaux, dans des situations où les intérêts sont divergents ou en conflit¹, n'aide pas à dénouer l'écheveau.

Les notions d'interface et d'arène prennent place dans le cadre d'une analyse générale du changement social dite « orientée vers les acteurs » et inspirée de Anthony Giddens. Cette perspective postule que le changement social est principalement le résultat du travail (organisationnel et cognitif) des acteurs sur les situations problématiques qu'ils affrontent. Elles apparaissent aux yeux de Norman Long comme susceptibles de surmonter les

¹ Signalons qu'en anglais *encounter* (rencontre) signifie rencontre mais aussi combat (voir le Robert & Collins Senior).

pièges du « tout micro » – au détriment du système large qui l’encapsule – et du « tout macro » – au détriment des capacités de l’acteur à se créer des marges de manœuvre [voir Long, 1989a].

D’autres auteurs établissent des liens entre les concepts d’arène et de champ :

➤ Pierre-Yves Le Meur appelle « arène » le champ politique villageois, qu’il définit :

- Soit comme le lieu de négociation reconnu comme légitime.
- Soit, dans une définition qui emprunte au concept de champ de Pierre Bourdieu, Pierre-Yves Le Meur voit l’arène comme un champ de force polarisé et structuré par les positions différentes des agents ou des institutions diverses. Ces stratégies sont néanmoins contraintes par ces mêmes positions objectives qui dessinent les limites du libre arbitre du sujet [voir Le Meur, 1995].

➤ Ted C. Lewellen circonscrit l’arène à l’intérieur du champ qui est défini ainsi : “ *a fluid area of dynamic tension in which political decision making and competition takes place* ” [Lewellen, 1983 : 91]. Cette opération analytique consiste à délimiter la portion du champ dans laquelle l’action politique menée par quelques acteurs est déterminante pour l’ensemble du champ. L’auteur note cependant qu’en règle générale on utilise indifféremment l’un des termes pour l’autre et vice versa.

➤ Marc J. Swartz associe, dans une machinerie compliquée, la notion de champ, qu’il dit emprunter à Victor Turner, à la notion d’arène, adoptée et adaptée de F. G. Bailey. Le champ renvoie aux acteurs directement impliqués dans les processus politiques à analyser et équivaut donc au concept d’arène dans les autres usages. Sa dimension historique est aussi soulignée, en rapport avec la modification potentielle des processus interactionnels, par exemple des types de relations (en particulier sous l’effet d’un changement dans le temps de la taille et de la composition des groupes impliqués) ou bien des règles afférentes au jeu relationnel. Caractéristique rarement explicitée (bien que « présente » par définition), Marc J. Swartz note que le concept de champ permet d’opérer la transgression

des frontières des *corporate groups* dans la mesure où les groupes en confrontation ne recoupent pas forcément des limites structurelles.

Mais pour tenir compte du fait que les actions internes au champ sont doublement orientées, à la fois par les objectifs des groupes en présence et par des groupes non présents dans ce champ, Marc J. Swartz propose d'y adjoindre le concept d'arène. La définition de ce concept renvoie à deux ordres de fait :

- Le premier inclut des “ *values, meanings, and resources possessed by the field participants but not employed by them in the processes* ” [Swartz, 1968 : 9], mais aussi les valeurs et les ressources possédées par les acteurs absents du champ avec lesquels les acteurs du champ entretiennent des relations.
- Le deuxième inclut les acteurs absents qui sont potentiellement en rapport avec les acteurs impliqués dans le champ.

Cet édifice complexe a ainsi le mérite de tenter de prendre en compte des acteurs hors du champ et d'accorder une place aux structures dans une perspective dynamique (les registres de valeurs et de normes sont ré-interprétables en fonction de contextes changeants, souligne l'auteur). Cependant, il n'écarte pas, loin s'en faut, quelques problèmes cruciaux que je discuterai ultérieurement.

C'est l'analyse des types de rapports entre le champ et l'arène qui est donc ici au centre de la discussion. Je doute que l'analogie que Marc J. Swartz reprend de Clifford Geertz, à savoir les relations entre culture et environnement, soit pertinente pour en rendre compte de manière fine. Les interrogations qu'elle implique, du genre « le degré et le type de stabilité », si elles s'appliquent aux systèmes biologiques et relèvent donc de disciplines propres aux sciences naturelles (énergétique, dynamique des populations, etc.), semblent nettement plus porter à caution pour ce qui concerne les « systèmes sociaux », notion qui elle-même relève pour une large part d'un “ *effet de langage* ” [Olivier de Sardan, 1995 : 34-38].

1.4. Remarques sur la multiplicité des significations du mot arène

En nuancant quelque peu les propos de Marc J. Swartz – il précise n'utiliser la notion d'arène qu'avec réserve dans la mesure où elle lui apparaît sur-employée dans des acceptations largement différentes – la polysémie ne me gêne *a priori* pas. Il m'importe plus dans un premier temps de savoir comment la définition du concept oriente les idées du chercheur, organise un ensemble de phénomènes et définit “ *les questions pertinentes à son sujet et le sens des observations qui peuvent y être effectuées* ” [Stengers, 1987 : 1].

En reprenant et adaptant ce que dit Luc Boltanski sur la catégorie socio-professionnelle des cadres, il pourrait être utile, dans un deuxième temps de proposer, non une définition stricte du concept, mais plutôt une analyse du champ des définitions concurrentes afin de mieux cerner ce que ces constructions nous disent des manières de penser les rapports politiques qui commandent les interprétations [voir Boltanski, 1982].

Je ne dessinerai qu'une rapide esquisse de ce « programme » mais regarderai plus longuement, dans le prochain chapitre, en quoi le concept d'arène, appréhendé par rapport aux exigences définies par Isabelle Stengers, peut poser problème quant à la productivité empirique qu'il permet.

Si la multiplicité des définitions ne me gêne donc pas au regard de leur productivité, il convient néanmoins de s'interroger sur la largeur du spectre des acceptations différentes, en particulier pour ce qui concerne l'usage qu'en fait un même auteur.

En suivant les recommandations de Clifford Geertz, qui admet un certain flottement dans les définitions mais en appelle cependant à les serrer suffisamment pour atteindre un minimum de cohérence et permettre ainsi de mieux préciser les pistes de recherche suivies [voir Geertz, 1972], il me faut admettre que la prolifération de termes et de sens, en l'absence de tout débat sur les mots, peut s'accompagner d'une confusion d'idées sur la chose. Je ne retiendrai que deux exemples, plutôt extrêmes, sachant que la plupart des auteurs se prêtent aussi à cette confusion :

- Analysant l'impact d'un projet de développement en terme d'arène, Thomas Bierschenk multiplie les mots plus ou moins synonymes. Ainsi l'auteur parle-t-il :

- d'une arène de relation composée de gouvernements, ministères et groupes d'expertise qui constitue le centre des dynamiques politiques (en relation avec le projet) où émerge la puissance d'un groupe ethnique.
- d'une aire de projet.
- d'une plate-forme de négociation des conflits potentiels entre les cultivateurs *baatonu* et les éleveurs *fulani* au sein d'institutions de représentation.
- d'un champ hétérogène d'action où s'affrontent des rationalités et des intérêts différents.
- d'une arène hétérogène d'action signifiant que les groupes en présence adoptent des points de référence différents pour justifier de leurs actes.

➤ J'ai auparavant relevé une des significations que F. G. Bailey attribue à la notion d'arène, à savoir une structure politique. Sans prétendre avoir pointé l'ensemble de ses définitions, voici quelques significations affichés par cet auteur :

- l'arène est donc un lieu de compétitions politiques (affrontement, duel ou subversion) qui peut se transformer en un champ de bataille si la compétition devient un combat [Bailey, 1971 : 44-45]. Elle contient en outre un arbitre chargé de préserver “ *la structure des règles qui régleme la compétition politique* ” [Bailey, 1971 : 152]. Il ajoute que “ *lorsqu'il faudra se référer à l'interaction de la compétition (...) on utilisera le terme d'arène* ” [Bailey, 1971 : 103].

Ainsi, l'arène fait référence aux acteurs présents ayant un rôle actif et aux interactions entre deux équipes qui soutiennent leur leader et sapent l'équipe adverse, renvoyant assez irrésistiblement aux images de campagnes électorales qui nourrissent effectivement en exemples le cadre de pensée de F. G. Bailey.

- l'arène est aussi constituée “ *par le monde extérieur à l'équipe* ” [Bailey, 1971 : 7].

- enfin, “ *les conflits (...) offrent la plupart des caractères d’une arène* ” [Bailey, 1971 : 200], mais sont porteurs de plus d’incertitudes – parce que comportant systématiquement un caractère de nouveauté selon l’auteur – que l’arène qui est institutionnalisée.

2. Les effets sur la production de connaissances

2.1. Une approche dynamique

Je n’en dirai que quelques mots. Je pense que la plupart, si ce n’est tous les auteurs évoqués et qui utilisent la notion d’arène dans une dimension analytique, accepteraient d’être rattachés à ce « courant épistémologique », pour reprendre la manière dont Pierre Ansart nomme la sociologie dynamique [Ansart, 1990 : 48].

Les recherches relatives à ce courant s’inscrivent dans une perspective complémentaire du structuralisme et “ *s’attachent moins aux aspects formels qu’aux situations (...), aux stratégies et manipulations* ” [Balandier, 1967 : 69]. C’est donc une démarche qui s’intéresse de manière privilégiée aux dynamiques sociales, aux processus de changement et fait en conséquence la part belle aux conflits. Georges Balandier n’hésite d’ailleurs pas à appeler cette sociologie, une « sociologie du conflit » qui vise à connaître “ *la société en tant que système dynamique* ” [Balandier, 1971 : 33].

Le conflit renvoie dans cette approche à deux postures distinctes :

- Une posture d’ordre « philosophique » : le conflit s’accorde avec une vision nouvelle de la société, faite de désordre, de ruptures, de bouleversements propres à un “ *système approximatif* ”. Georg Simmel postule ainsi qu’une unité harmonieuse n’a pas d’existence empirique et ne peut en aucune façon constituer “ *un véritable processus de vie* ” [Simmel, 1992 : 21], dans la mesure où des mouvements convergents sont inextricablement mêlés avec des mouvements divergents.
- Une posture méthodologique : le conflit constitue une épreuve (du point de vue de l’observateur) permettant de dévoiler, à partir de situations concrètes, le fonctionnement

de la société dans sa continuelle transformation. D'une certaine manière, le conflit, débarrassé de toute connotation négative, se trouve au cœur de l'interprétation de la vie sociale [voir Turner, 1957].

Ainsi, il me semble que la construction de l'arène sur la base des rapports conflictuels entre groupes sociaux trouve sa logique dans la perspective schématiquement décrite précédemment. La productivité du concept doit par conséquent se mesurer à l'aune de cette démarche.

2.2. Arène et multidimensionnalité : la voie « polyphonique »

J'illustrerai cet aspect en me basant principalement sur des travaux de Thomas Bierschenk. Il me faut toutefois souligner que la perspective particulièrement riche que nous présente cet auteur reste la seule, parmi les références auxquelles j'ai eu accès, qui soit orientée de manière aussi ostensible par le schéma d'analyse proposé par Erving Goffman² (cependant, il est possible d'en repérer quelques emprunts chez d'autres auteurs).

Thomas Bierschenk étudie une manifestation culturelle organisée par des Peuls dans une région du Bénin. Il l'analyse comme un rituel politique producteur d'une identité ethnique grâce à la mise en scène d'un ensemble de symboles.

L'arène, qu'il nomme indifféremment scène, est ici une représentation du séminaire des Peuls :

- mis en scène par des intellectuels manipulant des éléments de la tradition peule et des formes d'expression moderne.
- dont la localisation n'est pas aléatoire puisqu'elle traduit, à travers son ancrage territorial, la revendication par des chefs peuls appartenant à cette région de représenter tous les Peuls. La spatialisation des rencontres n'est donc pas une simple « spatialisation » sociale mais elle prend sens également au regard d'une territorialisation spécifique, mise en œuvre par un groupe spécifique de Peuls.

² De manière logique dans la mesure où l'objet s'y prête puisqu'il s'agit d'une rencontre rituelle.

La « multi-vocalité » du séminaire renvoie à de multiples scènes non directement présentes au cours du déroulement de la manifestation :

- La première de ces scènes est l'arène politique nationale à laquelle s'adressent spécifiquement certains discours qui revendiquent auprès de l'État béninois à la fois une fonction d'intégration des « Peuls récalcitrants » et une fonction de représentation des intérêts peuls au niveau national.
- La deuxième scène est représentée par l'ensemble des Peuls du Bénin auxquels les organisateurs du séminaire se présentent comme médiateurs de leurs intérêts auprès de l'État et comme force moralisatrice et intégrative.
- La troisième procède du découpage dans l'ensemble peul d'un sous-ensemble formé de chefs peuls influents et occupant des postes clés au sein des appareils de l'État. Les discours spécifiquement orientés vers cette scène ont pour but de rappeler à ces fonctionnaires leur origine peule et donc les intérêts qu'ils pourraient être amenés à servir au regard de leurs positions sociales.

L'arène du séminaire est elle-même scindée en une avant-scène où est affirmé un consensus et où s'expose un ensemble de symboles évocateurs de l'identité peule et une arrière-scène où des discours peuls détruisent cet unanimité de façade.

Nous avons ici à faire avec une description riche qui prolonge la vision de l'arène comme lieu structuré par les confrontations entre deux types d'acteurs (elles n'en sont pas absentes pour autant). Ceci est réalisé en désagrégeant celle-ci en une multitude de scènes et en regardant comment elles peuvent se répondre les unes aux autres, dévoilant en particulier que les discours utilisent des symboles « multi-référentiels ». L'auteur montre en outre que les interactions qui ont cours dans des contextes de co-présence sont aussi engagées dans un système de rapports absents de l'arène.

On aura bien sûr remarqué que le vocabulaire goffmanien est très présent, le concept d'arène présentant de nombreuses similitudes avec celui de « cadre d'interactions » [voir Goffman, 1973], à savoir :

➤ une régionalisation des différents lieux de la mise en scène et une différenciation des rôles qui s’y tiennent sur la base générale d’une séparation entre un public et une équipe d’acteurs, le groupe peul en question ;

➤ ce cadre fournit aux acteurs des normes, des valeurs ou des symboles ; bref, des ressources qui sont utilisées en fonction des situations et des effets d’impression recherchées et qui permettent la communication par la production d’une intelligibilité partagée.

L’apport de Norman Long réside également dans cette perspective proche de celle adoptée par Thomas Bierschenk. Elle permet d’augmenter, en deux points, la surface empirique des phénomènes observés :

➤ L’étude des réponses au changement, que Norman Long qualifie de différentielles³, mises en œuvre par les populations locales doit concerner les groupes-cibles et les populations non ciblées. La recherche doit en outre se pencher sur les relations entre ces deux populations dans la mesure où les réponses aux interventions de développement sont rarement circonscrites aux seuls groupes-cibles [voir Long, 1989b].

➤ L’analyse ne doit pas évacuer les « *backstage actors* », exclus de l’interface ou bien s’excluant d’eux-mêmes sous des formes systématiques de non-engagement mais qui ont une : “ *decisive influence on strategies and scenarios* ” (mais comment ? au niveau de quelles unités sociales ?) [Long, 1989b : 240].

Ce qui différencie les deux concepts, celui de cadre d’interactions et celui d’arène (ou d’interface) tient à la posture globale qui leur est associée. L’arène amène à porter son intérêt sur le politique, ses enjeux et ses luttes alors que le découpage d’unités empiriques susceptibles d’être analysées au moyen des ressources dramaturgiques liées au concept de cadre d’interactions se donne pour but de dévoiler le monde social à travers les processus de négociation, d’ajustement de sens, d’attributions et de changement de rôles qui ont cours dans ces contextes d’interactions.

³ Le qualificatif est assez malheureux parce qu’il insinue des réponses mécaniques et proportionnelles.

À ce propos, Norman Long se singularise explicitement de l'approche d'Erving Goffman puisqu'il affirme ne pas s'intéresser aux détails des interactions sociales et replacer les situations d'interface dans le cadre institutionnel large et les champs de pouvoir “ *that lie beyond* ” [voir Long, 1989a].

2.3. Arène et courtage : la mise en évidence de rôles différenciés

Les phénomènes de courtage, ou plus généralement de médiation, sont un sujet relativement fréquent, tout au moins dans les années 1960 et 1970, en anthropologie politique, voire une thématique classique, selon H. U. E. Thoden Van Velzen [voir Thoden Van Velzen, 1978].

Dans un premier temps, je replacerai brièvement (il n'y a pas lieu ici d'exposer un panorama exhaustif), cette thématique d'un point de vue historique, puis dépeindrai la problématique arène/courtage avant de conclure sur son intérêt.

2.3.1. Les figures historiques : le *headman* africain, le *big man* mélanésien et le *kijaji* javanais

Les premiers travaux relatifs à ce thème posaient le problème des liens entre le niveau local et le niveau national dans des contextes larges de changement social. Cette problématique amena ainsi l'École de Manchester à s'intéresser aux phénomènes de courtage en terme d'acteurs et de rôles institutionnels.

Ressortait ainsi le rôle politique de la chefferie à travers la figure du *village headman* [voir Gluckman, Mitchell, Barnes, 1949]. À la fois en position de médiateur externe, en tant qu'interlocuteur privilégié de l'administration coloniale dont il est le relais, et de médiateur interne, symbole du lien communautaire, il lui faut gérer les contradictions inhérentes à ce point d'intersection entre des relations de parenté (les différents lignages le percevant dans sa double dimension de chef et d'agent de l'administration) et des relations politiques dont les systèmes de sanction sont différents, l'un d'ordre moral et l'autre d'ordre légal. À la recherche d'un (impossible) équilibre, ce personnage apparaît confronté à un casse-tête (si je puis dire), à une véritable injonction paradoxale.

Si je durcis sciemment les traits, ce n'est que pour souligner que l'image produite par ces chercheurs du rôle, correspondant à un statut particulier, du *headman* est l'image d'un acteur essentiellement contraint.

Marshall Sahlins introduit la figure du *big man* mélanésien pour qui : “ *little or no authority is given by social ascription : leadership is a creation* ” [Sahlins, 1962-63 : 290]. Cette figure se démarque du rôle précédent en ce que le pouvoir ne réside pas dans le statut mais dans les capacités personnelles socialement reconnues et les ressources dont le *big man* dispose pour constituer une faction. La fonction de courtage du *big man* est liée à la dimension entrepreneuriale de ses activités, qui en font un innovateur tourné vers toutes les opportunités économiques ou politiques qu'il réintroduit dans le jeu local.

Dans l'entrejeu entre deux types de traditions, l'une urbaine et l'autre villageoise, Clifford Geertz glisse la figure du *kijaji*. Le *kijaji* est : “ *a specialist in the communication of Islam to the mass of peasantry* ” [Geertz, 1959-60 : 230]. En ce sens, il est un *cultural broker*. Cependant, sous l'impact de la modernisation de l'Indonésie, d'un rôle exclusif de “ *charismatic religious teacher* ” [Geertz, 1959-60 : 232], le *kijaji* est devenu un courtier politique et un acteur du changement local pour le gouvernement national. En ce sens, il est un spécialiste de l'intégration des cultures orientées par les “ *modèles des communautés locales* ” au sein de la culture moderne englobante.

Ce bref rappel n'a d'autre objectif que de cerner les quelques caractéristiques qui imprégneront d'une certaine manière les études ultérieures sur les phénomènes de courtage, même si les recherches récentes renouvellent la thématique dans une large mesure. Ces caractéristiques sont au nombre de deux :

- L'attention porte sur des rôles spécifiques tenus par des individus, soit en raison d'un statut particulier, soit en raison de qualités personnelles et par lesquels ils accèdent à la position de courtier.
- Ces positions sont des « lieux » charnières, entre deux « mondes », l'un à l'échelle nationale (voire régionale) et l'autre à l'échelle locale, dont l'adéquation ou l'intégration est assurée par la fonction de courtage. Le courtier est donc aussi une sorte de « traducteur de

sens », de la culture englobante vers les cultures locales. C'est par cette fonction que le rôle comporte une dimension culturelle et politique.

2.3.2. Extension de la problématique : courtage et jeu dans l'arène politique

Que ce soit parce que les États africains sont dans l'incapacité de drainer la « rente de développement » en provenance des « Pays du Nord » [voir Olivier de Sardan, 1993] ou bien parce que : “ *the operational form of development language does not communicate with the linguistic framework of the intervened* ” [Mongbo, 1995 : 40], le courtier apparaît comme un rôle nécessaire et consubstantiel des situations d'interaction au sein des arènes politiques.

En effet, comme j'ai pu déjà le noter, l'arène étant construite sur la base de « discontinuités » entre des groupes sociologiquement et culturellement distants, ce rôle représente donc un élément concret de continuité pour réduire soit de simples divergences culturelles entre des valeurs, soit une « incompréhension totale », pour reprendre Bailey, entre des bases culturelles très différentes l'une de l'autre [voir Bailey, 1971]. Dans le même temps, J. Boissevain relève que l'intérêt du courtier est de reproduire cette discontinuité qui est la condition de survie de la fonction de courtage [voir Boissevain, 1974].

C'est par exemple dans le cadre de sa théorie de l'emboîtement et des discontinuités culturelles inhérentes à l'agencement des différentes arènes, que F. G. Bailey développe l'idée de l'émergence des rôles de courtiers “ *qui surgissent pour combler le fossé dans les communications entre les grandes et les petites structures* ” [Bailey, 1971 : 186].

Ou encore, c'est parce qu'existe une tendance à l'« encapsulage » du local dans les structures et les traditions politiques du national que Marc J. Swartz constate l'irrésistible ascension de ce qu'il appelle des *middlemen*. Spécialistes du politique, ils ont pour fonction de relier des cultures politiques aux valeurs contradictoires. Ils ne deviennent des courtiers que dans le cas où ils exploitent cette position à des fins personnelles⁴ [Swartz, 1968].

⁴ Ce point de vue laisse penser que Marc J. Swartz porte un jugement moral négatif sur le rôle du courtier.

Roch L. Mongbo insiste sur la nécessité d'intermédiation au regard des *communication gaps* producteurs de perpétuels malentendus réciproques entre les parties concernées [voir Mongbo, 1995]. Cette intermédiation exige des capacités de traduction de sens.

Cette qualité est fréquemment invoquée pour caractériser la fonction du courtier. Citons par exemple A. P. Cohen et J. L. Comaroff pour qui le courtier “ *manages the meaning of his interaction with the patron in order to render it intelligible within the client's cognitive and cultural idioms* ” [Cohen et Comaroff, 1976 : 92], ou bien encore Jean Boutier qui voit dans le courtier un double traducteur, dans de multiples allers-retours entre le langage politique national et les idiomes politiques locaux [voir Boutier, 1994]. Ces perspectives ouvrent le rôle de courtage à une dimension de création de « sens ». Le courtier invente ainsi du sens à la fois pour actualiser des relations potentielles entre un patron et des clients et pour rendre son intervention nécessaire et légitime [voir Cohen et Comaroff, 1976].

Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Biershenk ajoutent une dimension supplémentaire, sans toutefois rejeter les aspects liés à la maîtrise des langages et de la rhétorique, celle relative à la gestion de flux matériels. Ils définissent ainsi ce qu'ils appellent des « courtiers locaux du développement » comme des :

“ *acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément l'aide au développement* ” [Olivier de Sardan et Biershenk, 1993 : 71].

On peut considérer ici que ce type de courtier est une variante ou plutôt un cas spécifique du courtier économique :

“ *those individuals and social categories who play a major part in connecting local production systems with the wider socio-economic framework* ” [Long, 1975 : 273].

Norman Long estime que ces rôles sont indispensables pour comprendre, dans la situation étudiée du Pérou, à la fois les changements économiques locaux et la reproduction de certains modes de production. En effet, la fonction de courtage recoupe une large gamme de rôles qui se distinguent suivant les circuits commerciaux, les moyens de production contrôlés mais aussi les offices politiques et les positions sociales occupées.

2.3.3. Quelques remarques

Dans cet ensemble d'études relativement diverses, je voudrai dégager plusieurs lignes de force, qui sont autant d'indicateurs de la productivité empirique du concept et du positionnement des problématiques qu'il implique :

➤ Les perspectives présentées réalisent une relative rupture avec la vision « traditionnelle » de médiations opérées par les notables, les chefs de village ou de lignage, en relation directe donc avec leur statut. Les courtiers se distinguent au regard, généralement, de compétences ou de relations acquises au cours de leur vie qui s'actualisent dans leur fonction de courtage. Mais, comme le font remarquer Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Biershenk, les rôles des courtiers peuvent co-exister avec les fonctions des médiateurs politiques traditionnels dans la mesure où ils “ *traversent en effet des appartenances familiales, sociales ou ethniques, et se superposent avec de multiples conflits ou alliances locales* ” [Olivier de Sardan et Biershenk, 1993 : 73].

➤ De manière plus globale, l'intérêt de la thématique des phénomènes de courtage au sein des arènes politiques réside dans ce que H. U. E. Thoden Van Velzen appelle, il est vrai non sans ironie, un nouveau paradigme, le paradigme du « Big Man » qui se démarque du structuralo-fonctionnalisme en se focalisant sur des individus occupant des positions et jouant des rôles spécifiques, poursuivant des stratégies propres en manipulant des ressources et/ou des personnes recrutées sous forme de factions [Thoden Van Velzen, 1978]. Cet auteur reproche néanmoins à certaines études de se centrer trop exclusivement sur des acteurs puissants à la recherche de leurs seuls intérêts⁵. Notons cependant, postérieur à l'article de H. U. E. Thoden Van Velzen, le texte de Norman Long qui évoque, mais de manière lapidaire, des “ *“broker” institutions* ” [Long, 1989c : 249].

⁵ Thoden Van Velzen reproche au paradigme du « Big Man » trois ordres de fait : ① de se concentrer “ *too exclusively on a few powerful individuals, their manoeuvres, recruitment procedures and strategies* ” [id., p. 609] et de traiter le problème de l'accès aux ressources comme allant de soi (le mot « ressource » évoque en effet à mes yeux un bien disponible « déjà là » - que l'on pense aux ressources minières par exemple), ② de prêter “ *little consideration of the total network of social relations in a human community* ” [id., p. 596] et en particulier de négliger les relations entre les membres de la faction

➤ Plus spécifiquement, Norman Long reproche la vision du changement qui s'exprime en terme de « structure de dépendance » de négliger le fait que, si les transformations économiques peuvent être initialement insufflées par le « centre », les « ressources internes » jouent un rôle déterminant et peuvent même influencer sur le changement « macro ». L'auteur explique ainsi la non prise en compte des rôles de courtier économique [Long, 1975]. Ce texte de Norman Long est également intéressant au regard des développements empiriques auxquels il conduit. Sous le phénomène général de la médiation, Norman Long en appelle, d'une part, à caractériser les contextes économiques local et extra-local dans lesquels le courtier intervient et, d'autre part, à distinguer le feuilletage d'actions de courtage effectuées à différentes échelles (le *middleman* agricole, le *trader* en produits forestiers, le marchand de produits artisanaux, etc.) dans la mesure où elles impliquent des réseaux locaux et externes différents, une implication locale variable [Long, 1975].

➤ La fonction dominante du courtier telle qu'elle apparaît majoritairement chez ces divers auteurs est celle d'un pont communicationnel ou si l'on préfère d'une sorte de facilitateur de la communication entre groupes sociaux. Jeremy Boissevain est l'auteur qui représente à l'extrême cette façon de voir [voir Boissevain, 1974 : 147-169].

➤ De nombreux auteurs s'efforcent de différencier, sous le phénomène général de médiation, différents types de rôles :

- Se focalisant sur les types de ressources, Jeremy Boissevain différencie le rôle du patron qui contrôle directement les ressources⁶ de premier ordre (terre, postes, connaissances particulières, etc.) du rôle du courtier qui contrôle des “ *contacts stratégiques* ”, à savoir des personnes contrôlant directement les ressources de premier ordre ou qui ont accès à de telles personnes [voir Boissevain, 1974 : 147-169]. Cette

organisée autour de la figure centrale du Big Man, ③ de considérer le Big Man comme le pivot autour duquel s'organise toute la vie sociale.

⁶ Le fait qu'un certain nombre de ressources échappent à l'attention de Jeremy Boissevain, telles les ressources numériques (appel au nombre pour exercer une pression), les ressources scientifiques (appel à l'expertise scientifique jouant comme une caution – voir par exemple Thomas Bierschenk, 1995), les ressources médiatiques (stratégies de cristallisation visuelle en utilisant des images « relevant » du scandale) illustre l'ancrage quasi-exclusif des études dans des pays « faiblement développés » et qui plus est en milieu rural. Est-ce la raison pour laquelle ces ressources ne leur sont généralement pas accordées ?

dimension de manipulateur de relations ou de réseaux est présente dans la plupart des études sur le courtier.

- Si la distinction patron/courtier effectuée par Jeremy Boissevain, demande confirmation empirique, elle amène à introduire une perspective intéressante que Giovanni Levi développe, à savoir celle d'une possibilité d'accès au pouvoir indépendante d'une accumulation foncière mais s'appuyant sur un capital de relations et de médiation [Levi, 1989].

- James C. Scott différencie quant à lui le courtier du patron sur la base de deux critères, celui des ressources, contrôlées par le patron alors que le courtier ne maîtrise pas les ressources transférées, et celui du statut, question primordiale pour l'action du patron mais qui ne se pose pas *a priori* pour l'activité du courtier⁷ [Scott, 1977].

➤ La modélisation du courtage proposée par Jeremy Boissevain, même s'il emprunte trop exclusivement au vocabulaire de la transaction commerciale, enrichit la description en multipliant les tâches descriptives. L'auteur invite à décrire :

- ♦ Les conditions d'émergence du rôle du courtier au regard de ses compétences et de ses savoirs mais également de la structure et du contenu de ses réseaux d'appartenance.
- ♦ La constitution de ses rémunérations matérielles et/ou symboliques et les stratégies de manipulation de son « capital » de relations et de son « crédit » personnel auprès de ses obligés.
- ♦ Les stratégies de conversion des différentes ressources qu'il est amené à accumuler (et distribuer).

⁷ L'analyse de Scott a pour cadre son étude sur les relations patron-client à l'intérieur desquelles le courtier joue le rôle d'intermédiaire pour se faire rencontrer offre et demande de services entre patrons et clients, mais aussi le rôle d'intermédiaire entre patrons afin de constituer des réseaux plus vastes qui peuvent avoir des finalités politiques [Scott, 1977].

♦ Les stratégies de reproduction de la fonction de courtage.

➤ Enfin, des développements récents conduisent à se focaliser sur la “ *chaîne de courtage* ”, sur la question de l’articulation entre de multiples “ *passseurs* ” qui interviennent à différents niveaux, depuis l’échelon national (voire supra-national) jusqu’à l’échelon local, pour drainer des fonds internationaux [voir Biershenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 1997].

3. Les limites méthodologiques à une meilleure productivité empirique

3.1. Une métaphore insuffisamment contrôlée

3.1.1. Un chandail trop court : la métaphore mal filée

L’article de K. Crehan et A. Von Oppen illustre à mon sens l’absence d’une vérification systématique de la pertinence descriptive du concept d’arène [voir Crehan et Von Oppen, 1988]. Ces auteurs cherchent à analyser une opération de diffusion de nouveautés techniques en Zambie en décrivant (entre autres) une arène locale fabriquée sur la base d’un face-à-face entre une population-cible et grosso modo, les représentants locaux d’organismes étatiques chargés de l’encadrement. De manière incidente, l’article lui-même pointe le doigt sur des événements que l’interprétation laisse échapper. En effet, il s’avère qu’une nouvelle technique (un maïs hybride plus exigeant à cultiver, fournissant un des critères de délimitation de la population-cible) est adoptée plus massivement hors du cadre de l’action de développement. Le fait que cet événement soit simplement relaté et non analysé tient à mes yeux aux modalités mêmes de construction de l’arène. Faisant implicitement l’hypothèse que les interactions pertinentes explicatives des modes d’appropriation du projet de développement se situent au niveau du point de rencontre des groupes constitués au sein de l’arène, il est logique que ces observations ne fassent pas l’objet d’investigations particulières.

3.1.2. La force persuasive de l’« immédiateté perceptive »

Dans la même veine, Jean-Claude Passeron faisait également l’injonction de rompre avec la complicité intuitive de la métaphore qui peut, sinon, imposer des propriétés aux données.

En l'occurrence, l'intelligibilité immédiate produite par le mot d'arène n'est probablement pas sans rapport avec la conceptualisation d'un espace plus ou moins clos de luttes. Entre l'insistance sur les phénomènes de conflits et la réification de ceux-ci, il est un pas que F. G. Bailey franchit allègrement.

Cet auteur me semble en effet fournir un exemple particulièrement illustratif de ce mouvement. Dans *Les règles du jeu politique*, l'auteur élabore un outil conceptuel, l'arène, pour analyser les principes des comportements politiques sur la base d'un vocabulaire qui fait référence au sport ou au jeu d'échec. L'arène politique concerne des communautés closes d'acteurs engagés dans des relations de concurrence dans le but d'imposer de nouvelles règles du jeu. Elle est le lieu des compétitions politiques et non des combats, précise-t-il, qui eux cherchent à détruire le jeu, ses règles et ses enjeux alors qu'ils font l'objet d'un accord implicite au sein de l'arène. Cependant la frontière est parfois ténue tant l'arène évoque un sorte de ring. La vision du politique étalée par F. G. Bailey concerne en effet des acteurs “ *en train de se berner les uns les autres, de se poignarder dans le dos, de se faire des crocs-en-jambe* ” [Bailey, 1971 : 10]. C'est pourquoi cet auteur cherche à en connaître “ *les règles de l'attaque et de la parade* ” [Bailey, 1971 : 10].

Il est instructif de relever toutes les « marques » du langage qui signifient, effectivement, l'arène comme une arène militaire ou de cirque. Par exemple lorsque F. G. Bailey distingue les règles normatives, “ *valeurs élémentaires et reconnues publiquement* ” [Bailey, 1971 : 17], et les règles pragmatiques qui sont des règles pratiques, des “ *tactiques* ” et des “ *manœuvres* ” qui recherchent l'efficacité ou bien lorsqu'il affirme que dans l'arène, attaquer un adversaire : “ *c'est s'efforcer de détruire ses ressources ou l'empêcher d'y accéder* ” [Bailey, 1971 : 50, je souligne].

Il me semble que la manière dont les attendus suggérés par la métaphore réduisent sa portée analytique apparaît aussi clairement lorsque des auteurs comme Norman Long, avec la notion d'interface, ou Thomas Bierschenk, avec la notion d'arène, présentent ces « lieux » comme étant aussi des « espaces » de négociation. Mais de fait, ces lieux se trouvent réduits à leur seule dimension de lutte conflictuelle “ *for perspective, interprétations and concepts, material resources and political power* ” [Bierschenk, 1988 : 158-159].

C'est cette dimension qui est en effet vue comme surdéterminant les interactions entre groupes sociaux au sein de l'arène. Par cette réduction, et comme le suggère l'analogie effectué par Thomas Bierschenk avec le jeu d'échecs dont les stratégies sont orientées pour vaincre un adversaire, il n'existerait donc en quelque sorte que des compétitions pour imposer les règles

d'une partie sur l'autre, forcément « mutuellement » acceptées en bout de course. Qu'on ne s'y méprenne pas, je ne dis pas que c'est ce que concrètement ces chercheurs réaliseront forcément sur leurs terrains, mais les moyens linguistiques que la métaphore autorise constituent de puissants guides pour réifier le conflit.

De même, F. G. Bailey réduit les faits éventuels de coopération à des actes de collusion ayant trait à des décisions implicites communes d'exclure de l'arène certaines ressources trop coûteuses pour le jeu.

La question est de savoir s'il est possible de penser les luttes entre des acteurs sociaux sans également penser à leurs coopérations (volontaires ou de fait) : les relations de pouvoir ne seraient donc révélées et observables que dans les situations de conflit ? S'il ne m'appartient pas de répondre à cette vaste interrogation dans le cadre de ce document de recherche, je signalerai néanmoins quelques points de repère :

➤ Norbert Elias note que :

“ l'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance en tant qu'alliés mais aussi en tant qu'adversaires ” [Elias, 1970/1991 : 157].

Jean-Pierre Darré estime pour sa part que la “ *vision "conflictuelle" de la société* ” [Darré, 1996 : 29] est en rapport avec la construction de la société en catégories perçues comme ayant une place réelle dans la société. Selon l'auteur, la mise en relation de ces “ *masses sociales* ” entre elles privilégie, en s'appuyant sur les sciences politiques et économiques, les dimensions du pouvoir et du conflit.

Jean-Pierre Darré (1996) précise que la coopération peut certes être d'ordre matériel mais aussi d'ordre conceptuel, sur les idées. Il ajoute qu'en outre celle-ci peut soit être de nature intentionnelle, soit de nature objective comme résultat d'un processus de « convergence ». Ce concept, développé par E. M. Rogers et D. L. Kincaid, spécifie que les hommes parviennent dans le cours des interactions successives à produire une compréhension commune sur le sens des mots [voir Rogers et Kincaid, 1981].

➤ C'est ce que montre Roch L. Mongbo (1995) lorsqu'il constate que les acteurs du développement réussissent, malgré les divergences et les conflits, malgré des positions inégales à la fois entre les deux groupes (développeurs/développés) en présence et à l'intérieur de chaque groupe, à coopérer en reproduisant la rhétorique et les pratiques propres au développement et donc le champ du développement rural lui-même. Roch L. Mongbo fait ainsi ressortir le trait suivant : “ *In fact, even when actors confront each others on issues related to their life-projects (...) they always reach operational consensus* ” [Mongbo, 1995 : 18]. En conséquence, il attribue à l'arène la qualité :

“ to depict the encounter situations in which the field of rural development takes concrete and manageable forms for the individuals and interest groups concerned ” [Mongbo, 1995 : 31].

Pourtant, cette démarche n'est pas pleinement aboutie au regard des distinctions quelques peu contradictoires que ce chercheur expose. En effet, pour affirmer le fait que les rencontres ne sont pas que relations antagonistes, il propose le concept de « terrain » : “ *While an arena cannot be but one of struggle (...), a ground (...) may be one of battle or of coalition between (...) a cooperating group and another one* ” [Mongbo, 1995 : 31].

Pour ajouter à la confusion, le concept d'arène (ou de terrain) représente aussi des « portions » concrètes et parfaitement délimitées du champ social qui lui est une notion “ *fluide* ”. Il existerait ainsi des lieux systématiques de confrontation et des lieux qui sont parfois générateurs d'affrontements, parfois sources de coopération, sans que l'on sache à quoi correspondent ces territorialisations spécifiques. Il me faut préciser néanmoins que les descriptions des situations d'interaction et leur analyse sont particulièrement intéressantes et écrites avec bonheur : il me semble qu'il y a là une certaine déconnexion entre l'appareillage conceptuel proposé et les produits de la recherche.

3.2. La réification des groupes en confrontation

Que ce soit Jean-Pierre Chauveau qui met en situation d'affrontements d'un côté les autochtones et de l'autre côté les allochtones autour d'enjeux fonciers ; que ce soient K. Crehan et A. Von Oppen qui construisent une polarisation entre des agents de développement et des paysans-cibles ; ou bien encore Thomas Bierschenk qui abstrait et fait confronter des groupes stratégiques – ces groupes stratégiques se distribuent depuis le niveau des gouvernements

jusqu'au niveau des cadres locaux, les différentes arènes s'organisant dès lors autour d'interactions binaires, gouvernement donneur/gouvernement receveur, experts nationaux/cadres locaux, éleveurs/cultivateurs –, la plupart si ce n'est l'ensemble des constructions, je le rappelle, mettent en exergue des face-à-face entre deux groupes d'acteurs aux intérêts opposés. Loin de moi l'idée de penser que ces chercheurs conçoivent les groupes sociaux de manière aussi simplifiée⁸. Je désire seulement montrer que le type de construction adopté, au niveau des résultats de recherche présentés, éloigne des précautions formulées par Olivier De Sardan :

“ Par "développeurs" et "développés", je n'entends pas signifier que tous les "développés", ou tous les "développeurs", soient à mettre dans le même sac, loin de là : c'est une expression de pure commodité pour désigner deux sous-ensembles nettement contrastés, dont il doit être clair qu'ils sont eux-mêmes non-homogènes ” [Olivier De Sardan, 1993 : 11].

C'est en effet pour le moins une puissante hypothèse de travail, comme le fait remarquer Barry Wellman. L'exemple rapporté plus haut des recherches de K. Crehan et A. Von Oppen est là pour nous montrer ce que la description perd en analysant *“ ties in structural isolation, without reference to the nature of others ties in the network or how they fit together ”* [Wellman, 1988 : 35-36].

C'est aussi une réserve que l'on pourrait adresser au travail de Thomas Bierschenk concernant l'analyse, riche au demeurant comme j'ai pu le souligner, du séminaire peut :

➤ Les individus rapportés à la région des coulisses sont désignés comme des Peuls, sans qu'ils ne soient remis dans leurs groupes éventuels d'appartenance. À part le fait que les exemples fournis les catégorisent comme des jeunes, qui sont-ils et parlent-ils uniquement en leur nom ? les arguments fournis sont produits au sein de quelles unités sociales ? En effet, ainsi que le souligne Thomas Bierschenk avec justesse, on ne peut réduire les Peuls à de simples récepteurs de messages : ils ont capacité à interpréter. Il importe cependant

⁸ On peut penser que les chercheurs qui utilisent certains concepts le font parfois plus par commodité, au sein d'une communauté vécue, sans que l'étendue de leurs façons de voir les choses sur la question n'y soit bien sûr contenue. J'objecterai néanmoins que ① la production scientifique doit s'imaginer aussi un lecteur autre que la communauté de chercheurs plus ou moins proche avec laquelle elle partage plus ou moins un accord tacite sur le sens des mots et des représentations qui lui sont associées, ② l'absence de discussion sur les termes est potentiellement mère de confusion sur les idées (voir Paul Veyne, 1971), ③ les mots enferment la pensée dans la métaphore que le terme autorise à développer (voir Norbert Elias, 1970 ou David Parkin, 1982).

d'essayer de cerner, au niveau des acteurs parlant en coulisse, les groupes particuliers qui font émerger ces discours.

➤ Il me semble que la métaphore « communicationnelle », contradictoire avec la référence à Anthony Giddens, que Thomas Bierschenk propose peut être un obstacle à de nouveaux développements empiriques. En effet, il décrit le rôle du comité organisateur du séminaire comme celui d'un émetteur-récepteur qui reçoit et restitue des messages de et dans plusieurs directions en les amplifiant et les diminuant de “*façon sélective selon un réseau propre*” [Bierschenk, 1994 : 28]. Mais quel est ce réseau ? Comment le décrire ? Comment transforme-t-il ces messages et non seulement organise leur plus ou moins grande « diffusabilité » ?

C'est également le sens des critiques formulées par des anthropologues juridiques ou Roch L. Mongbo à la notion d'interface développée par Norman Long et qui me paraissent s'appliquer au concept d'arène.

F. Von Benda-Beckmann argumente que l'on ne peut identifier les agents comme représentant un seul système : “*they turn out to be **janus-faced***” [Von Benda-Beckmann et al., 1989 : 210]. Ces auteurs ajoutent qu'opérer cette identification et se référer à la notion d'« agency » promue par Anthony Giddens présentent quelque contradiction car c'est assigner les acteurs à jouer en quelque sorte une partition pré-établie, celle que les normes de leur appartenance leur imposent. C'est une critique qui me paraît en partie recevable⁹, en évitant de tomber dans l'excès inverse ainsi que le fait remarquer Roch L. Mongbo en citant Norman Long :

“*The strategies and cultural constructions employed by individuals do not arise out of the blue but are drawn from a stock of available discourses (...) that are to some degree shared with other individuals*” [Mongbo, 1995 : 35 d'après Long, 1992 : 25].

⁹ Mais pas forcément applicable en toute époque à Norman Long. En effet, dans un texte de 1975, Norman Long critique les positions de chercheurs se focalisant trop exclusivement sur les structures de liens verticaux (par exemple le système patron-client) parce qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte des liens horizontaux multiples dans lesquels sont enchâssés les individus et qui transgressent d'ailleurs les limites des groupes que leur assigne le chercheur [voir Long, 1975].

Si F. Von Benda-Beckmann et consorts n'offrent pas les moyens conceptuels de leurs remarques, ils abondent dans le sens de Barry Wellman en constatant qu'en se situant sur la ligne de Norman Long :

“ It is difficult to question systematically the relationship between the individual actor and different roles, pluralistic rule and value sets, individual or group interests, and social and economic networks in which one is, or intends, to get involved ” [Von Benda-Beckmann et al., 1989 : 216].

Ces anthropologues en viennent ainsi à mesurer l'importance de l'interface pour rendre compte des processus de changement social. Ceci, de leur point de vue, reste une question empirique et non théorique ou méthodologique :

“ There is no reason, however, to assume that such interaction situations, however fascinating and revealing their study may be, are the only or the most significant ones in the overall process of system reproduction ” [op. cit. : 211].

À l'aide d'exemples, les auteurs nous amènent à voir :

- qu'il existe des situations de discontinuités génératrices de stratégies de changement pour lesquelles les situations d'interactions entre groupes sont peu nombreuses,
- que ces discontinuités se trouvent essentiellement intégrées et modifiées dans des interactions quotidiennes entre les membres d'un groupe (par exemple, les habitants d'un village dans lequel s'implante une action de développement). Ils invitent en conséquence à déplacer la focale dans la mesure où les interactions pertinentes ne sont pas forcément liées à l'interface.

Certes, ces anthropologues vont peut-être trop loin en insinuant que l'interface, finalement, ne présente que peu d'intérêt. Néanmoins, les questions qu'ils posent ne me semblent pas pouvoir être écartées d'un simple revers de la main.

Roch L. Mongbo, tout en faisant, plus modérément, sienne l'étendue des critiques émises par F. Von Benda-Beckmann et al. (voir en particulier les pages 235, 236 et 237) apporte des

précisions supplémentaires. Constatant que les catégories sociales (par exemple « les vieux », « les membres d'une coopérative », etc.) : “ *are dynamic categories that are hard to grasp, both temporarily and spatially* ” [Mongbo, 1995 : 34], il note que les dénominations locales sont elles-mêmes plurielles et fluides. En outre, ces catégorisations fonctionnent comme des ressources discursives dans la mesure où elles sont utilisées en tant que label dans des interactions pour poursuivre des stratégies spécifiques. De plus, il en appelle aussi à considérer les stratégies personnelles et alternatives des membres assignés à un groupe.

Comme j'ai pu le décrire précédemment, et qui permet d'élargir le champ des réserves, Thomas Bierschenk (1995), rendant compte d'un séminaire peul, fait cas d'activités appartenant à l'arène mais orientées vers des acteurs ou des institutions hors de celle-ci et ne relevant pas forcément d'elle (on peut très bien imaginer que les médias de l'audiovisuel puissent puissamment en être les supports).

Je n'ai par contre pas relevé d'étude de cas mettant en évidence la présence de groupes d'intérêts informels, opérants à couvert et manipulant des symboles dans le but de maintenir ou lutter pour le pouvoir au sein de l'arène : ce sont là les activités des « groupes invisibles » que note Joan Vincent en référence à Abner Cohen [Vincent, 1978].

Cependant, Roch L. Mongbo (1995) insiste sur le fait que tous les groupes ou individus ne sont pas présents physiquement dans l'arène. Ceci nécessite donc de poursuivre les investigations au-delà de l'arène, ce par quoi il entend : dans la dimension diachronique, avant et après le moment d'interactions, dans la mesure où les actions ne peuvent se rationaliser uniquement de par leur occurrence dans l'arène.

3.3. La dimension spatiale implicite : la théorie des emboîtements

Dans une formule qu'il n'explicite point, Anthony Giddens relevait que “ *Les sociologues doivent, à l'instar des géographes, développer une sensibilité générale aux idées d'espace et de place, et à leurs référents* ” [Giddens, 1987 : 35]. C'est ce que je me propose de dessiner sur le cas concret de la notion d'arène, sans que ma réflexion ne soit, je le précise tout de suite, bien arrimée.

À cette fin, je vais discuter assez longuement les supposés analytiques relatifs à la théorie de l'emboîtement, exposée par F. G. Bailey et reprise par d'autres auteurs.

En soulignant que notre langage théorique est liée à des présupposés de fixité ou de finitude, et en particulier les métaphores du territoire, David Parkin nous met peut-être sur la voie pour comprendre pourquoi il est fait appel à la notion d'emboîtement pour ouvrir le cadre analytique proposé par la notion d'arène [Parkin, 1982]. Après avoir isolé analytiquement une classe de phénomènes grâce au concept d'arène, la métaphore de l'emboîtement permet la transgression des frontières au statut incertain de l'arène, parfois sociales et parfois physiques, et ainsi l'établissement de rapports entre la dimension « micro » et la dimension « macro ».

Le thème de l'emboîtement des arènes politiques fait référence à l'emboîtement des règles. Si je comprends bien ce que F. G. Bailey entend par là, il s'agit de la possibilité d'utiliser dans une arène particulière des registres de règles qui appartiennent à d'autres arènes [Bailey, 1971].

C'est dans ce sens que la notion est réactualisée par Jean-Pierre Chauveau. Il décrit l'emboîtement des arènes par celui des règles, plus précisément des règles normatives ou bien des règles de régulation de conflits qui sont importées à l'intérieur d'une arène donnée. Thomas Bierschenk propose une version quelque peu différente en construisant les différentes arènes sur la base de confrontations deux à deux d'acteurs spécifiques d'une « aire » d'influence donnée, depuis l'échelon national jusqu'à l'échelon local [voir Bierschenk, 1988]. L'emboîtement, terme qu'il n'emploie d'ailleurs pas, apparaît (ou disparaît) ici en filigrane, par l'intermédiaire de l'action (au sens mécanique) des cadres englobants sur les situations locales.

À mon sens, il me semble quelque peu contradictoire, dans une démarche interactionniste qui fait référence à la notion d'*agency*, de parler en terme d'arènes emboîtées. Anthony Giddens défend en effet l'idée, dans le cadre de sa théorie de la structuration, de la dualité du structurel, arguant que les agents et les structures ne sont pas deux phénomènes indépendants mais interdépendants. Ainsi les agents sont tout à la fois producteurs de normes ("*des modes de sanction*") et de moyens d'interprétation et d'évaluation des actions conduites ("*des modes de constitution du sens*") et encadrés par ces mêmes structures : "*le structurel n'est pas que contraignant, il est contraignant et habilitant*" [Giddens, 1987 : 75]. En conséquence, l'activité réflexive des sujets sur leur situation modifie les structures alors même qu'ils agissent en vertu de celles-ci.

Du point de vue de la recherche empirique, ces développements théoriques exigent donc de se pencher sur ce travail effectué par les agents sur ces normes, sur ce que ces agents font de

ces règles et des situations qu'ils sont amenés à vivre, si l'on veut donner quelque consistance aux propos d'Anthony Giddens.

Or, la métaphore de l'emboîtement évoque l'image d'institutions « plus larges » contrôlant des institutions « moins larges » par le seul fait qu'elles les englobent (spatialement et politiquement). Il me semble qu'il se produit alors un glissement de l'analyse de systèmes d'interaction entre individus et groupes vers l'analyse de systèmes d'interaction entre surfaces « physico-sociales », similaires à des choses [voir Darré, 1996].

Le point de vue que Norbert Elias expose à propos de cette vision concentrique constitue, je crois, la deuxième critique que l'on peut adresser à la théorie de l'emboîtement. Les supposés de cette “ *représentation égocentrique de la société* ” [Elias, 1970/1991 : 8], à laquelle il oppose un modèle “ *d'interactions généralisées, entre configurations et au sein de ces configurations* ” [Darré, 1994 : 18], sont les suivants :

➤ Elle est associée à une conception de l'homme encadré par un ensemble de déterminations contraignantes. Selon Georg Simmel, une telle conception aurait quelque pertinence appliquée au contexte du Moyen-Âge où “ *affiliation with a group absorbed the whole man* ” [Simmel, 1922/1955 : 135], mais ce modèle s'est effondré avec la Renaissance pour lui substituer un modèle des multi-appartenances.

➤ Parce que “ *la formation traditionnelle de notre terminologie et de nos concepts donne l'impression qu'il s'agit là d'objets de la même espèce que les rochers, les arbres ou les maisons* ” [Elias, 1970/1991 : 8], ces abstractions sont réifiées pour devenir des choses agissantes. Et par voie de conséquence : “ *la signification [de ces abstractions] ne reflète que très rarement leurs liens avec des configurations d'hommes spécifiques* ” [Elias, 1970/1991 : 159].

Dans une construction intellectuelle relativement proche de la théorie de l'emboîtement et donc recevable des critiques formulées par Norbert Elias, Marc J. Swartz nous invite à considérer les rapports entre le local et ces déterminants externes en fabriquant une succession d'arènes, une arène primaire, secondaire, tertiaire, etc. s'emboîtant les unes dans les autres englobant le champ

et englobées elles-mêmes en bout de course, probablement à l'épuisement des contraintes observables, par un « environnement » en quelque sorte résiduel [Swartz, 1968]¹⁰.

La notion d'arène ne prend pas en compte les processus de territorialisation de cette arène même. Construction sociologique d'espaces de relations, ce concept porte en lui une dimension spatiale qui est rarement explicitée alors même qu'elle semble parfois le mériter.

Certes, Pierre-Yves Le Meur insiste sur la question des frontières de l'arène villageoise. Elle forme à ses yeux un enjeu politique fort, nécessitant de tracer l'évolution historique de celle-ci pour mettre en évidence “ *les configurations successives du champ* ” [Le Meur, 1995 : 83]. Outre que ce chercheur rappelle l'utilité d'une démarche historique pour sortir de l'artificialité d'une démarche purement synchronique, il amène à considérer que l'arène se construit en particulier dans ses frontières.

Mais en général, ses préoccupations sont absentes des recherches. Il est à cet égard patent que les données recueillies dans l'arène ne fassent jamais l'objet d'une cartographie. Peut-être eût-il été intéressant dans l'article de Thomas Bierschenk (1988) de spatialiser les emplacements des aménagements hydrauliques pour mieux comprendre les enjeux qu'ils représentent par rapport aux groupes territoriaux qui se le disputent, mais aussi par rapport à des « sous-groupes » des deux ethnies en compétition.

Dans le même ordre d'idée, Marc J. Swartz néglige la question du sens de la localisation d'une arène, celle d'un marché organisant les ventes de bétail entre des Zulus et des commissionnaires indigènes en Afrique du Sud [Swartz, 1968].

Ainsi, si le concept d'arène présente des intérêts pour décrire et analyser un espace politique, il ne permet pas de rendre compte de l'articulation entre un espace social de relations et un espace géographique, et plus spécifiquement des effets de l'inscription territoriale des pratiques sur les relations sociales. La théorie de l'emboîtement en constitue un obstacle, relatif à la construction même du concept. Il me semble également que le fait que cette unité abstraite

¹⁰ Dans ce même ouvrage édité par Marc J. Swartz, J. A. Barnes propose un basculement susceptible d'aider à dépasser les limites de la construction élaborée par Marc J. Swartz.

J. A. Barnes estime, implicitement, que ce modèle s'applique mal pour les situations où les rôles politiques ne sont pas clairement différenciés d'autres rôles. Il note qu'au niveau local : “ *political behavior is here intimately bound up with actions that are aimed at other aspects only analytically, not in terms of space, time, or personnel* ” [Barnes, 1968 : 107, je souligne]. Il met en avant l'analyse de réseau pour étudier les processus politiques qui transcendent les divisions institutionnelles de la société et “ *succeed because relationships established in one context are utilized in another* ” [Barnes, 1968 : 108].

d'analyse s'applique aux rapports structurellement « discontinus » entre des types d'acteurs, dans sa généralité, parait parfois la constituer comme un champ concret d'observation. En ce sens, le modèle de l'arène s'absout de considérations géographiques : il n'est pas situé et n'a pas à l'être, fonctionnant comme une abaque.

Bibliographie

- Ansart P.**, 1990. *Les sociologies contemporaines*. Paris, Éditions du Seuil : 47-61.
- Bailey F. G.**, 1971. *Les règles du jeu politique*. Paris, PUF.
- Bako-Arifari N.**, 1995. *Démocratie et logiques de terroir au Bénin*. Politique Africaine, 59 : 7-24.
- Balandier G.**, 1967. *Anthropologie politique*. Paris, PUF (Collection Quadrige, 1984).
- Balandier G.**, 1971. *Sens et puissance*. Paris, PUF (Collection Quadrige, 1981) : 13-73.
- Barnes J. A.**, 1968. Networks and political process, in *Local-level politics : social and cultural perspectives*, Swartz Marc J. (ed.), Chicago, Aldine : 107-130.
- Bierschenk T.**, 1988. *Development projects as arenas of negociation for strategic groups*. Sociologia Ruralis, 28 (2/3) : 146-160.
- Bierschenk T.**, 1995. *Rituels politiques et construction de l'identité ethnique des peuls au Bénin*. Cahiers des Sciences Humaines, 31 (2) : 457-484.
- Boissevain J.**, 1974. *Friends of friends. Networks, manipulators and coalitions*. Oxford, Basil Blackwell : 147-169.
- Boltanski L.**, 1982. *Les cadres. La formation d'un groupe social*. Paris, Éditions de Minuit.
- Boutier J.**, 1994. *Les courtiers locaux du politique 1789-1792*. Annales Historiques de la Révolution Française n°3 : 401-411.
- Chauveau J-P.**, 1994. *Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource. Une étude de cas dans le centre-ouest ivoirien*. Abidjan, Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle (article à paraître).
- Biershenk T. et al. (eds.)**, 1997. *Les courtiers locaux du développement*. Paris, Karthala- APAD (à paraître).
- Cohen A. P., Comaroff J. L.**, 1976. The management of meaning, in *Transaction and Meaning. Directions in the anthropology of exchange and symbolic behavior*, Kapferer B. (ed.), Philadelphia, ISHI : 87-107.
- Crehan K., Von Oppen A.**, 1988. *Understandings of « development » : an arena of struggle. The story of a development project in Zambia*. Sociologia Ruralis, 28 (2/3) : 113-145.
- Darré J-P.**, 1994. Le mouvement des normes, avec Bakhtine et quelques agriculteurs, in *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogue et production de connaissance pour l'action*, Darré J. P. (ss. dir.), Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès : 15-30.

- Darré J-P.**, 1996. *L'invention de la pratique. Essais d'anthropologie de la connaissance à partir d'étude de cas d'agriculteurs en France*. Paris, Karthala.
- Elias N.**, 1991. *Qu'est ce que la sociologie ?*. traduit de l'allemand par Hoffman Y. (1970). Paris, Éditions de l'Aube.
- Geertz C.**, 1959-60. *The javanese Kijaji : the changing role of the cultural broker*. Comparative Studies in Society and History, 2 : 228-249.
- Geertz C.**, 1972. La religion comme système culturel, in *Essais d'anthropologie religieuse*, Bradbury R. E. et al., Paris, Gallimard : 19-65.
- Geertz C.**, 1983. Centres, rois et charisme : réflexions sur les symboliques du pouvoir, in *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Geertz C., Paris, PUF : 153-182.
- Giddens A.**, 1987. *La constitution de la société*. traduit de l'anglais par Audet M. (1984). Paris, PUF.
- Gluckman M., Mitchell J. C., Barnes J. A.**, 1949. *The village headman in British Central Africa*. Africa 19 (2) : 89-106.
- Goffman E.**, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*. Paris, Éditions de Minuit.
- Kasfir N.**, 1976. *The shrinking political arena*. Berkeley : University of California Press.
- Le Meur P.Y.**, 1995. *État, paysanneries et pouvoirs locaux au Sud-Bénin*. Politique Africaine n°59 : 82-101.
- Levi G.**, 1989. *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIII^e siècle*. Paris, Gallimard.
- Lewellen Ted C.**, 1983. *Political anthropology : an introduction*. Massachussets, Bergin and Garvey Publishers.
- Long N.**, 1975. Structural dependency, modes of production and economic brokerage in rural Peru, in *Beyond the sociology of development : economy and society in Latin America and Africa*, Oxaal I., Barnett T., Booth D. (eds.), London, Routledge and Kegan Paul : 253-283.
- Long N.**, 1989a. Introduction : the raison d'être for studying rural development interface, in *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Long N. (ed.), Wageningen, Agricultural University : 1-10.
- Long N.**, 1989b. Theoretical reflections on actor, structure and interface, in *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Long N. (ed.), Wageningen, Agricultural University : 221-244.

- Long N.**, 1989c. Appendix : notes on research methodology : Mexican project, in *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Long N. (ed.), Wageningen, Agricultural University : 245-259.
- Lukes S.**, 1974. *Power : a radical view*. London, Macmillan.
- Mongbo Roch L.**, 1995. *The appropriation and dismembering of development intervention. Policy, discourse and practice in the field of rural development in Bénin*. The Hague, CIP.
- Olivier De Sardan J-P.**, 1993. *Le développement local comme champ politique local*. Bulletin de l'APAD, 6, Marseille : 11-18.
- Olivier De Sardan J-P.**, 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala-APAD : 34-38.
- Olivier de Sardan J-P., Bierschenk T.**, 1993. *Les courtiers locaux du développement*. Bulletin de l'APAD, 5 : 71-76.
- Parkin D.**, 1982. Introduction, in *Semantic anthropology*, Parkin D. (ed.), London, Academic Press : xi-li.
- Passeron J-C.**, 1991. La proscription des métaphores, in *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Passeron J-C., Paris, Nathan : 144-154.
- Rogers E. M., Kincaid D. L.**, 1981. *Communication networks : toward a new paradigm for research*. New York, Free Press.
- Sahlins M.**, 1962-63. *Poor man, big man, rich man, chief man. Political types in Melanesia*. Comparative Studies in Society and History, 5 : 285-303.
- Scott James C.**, 1977. Patron-client politics and political change in Southeast Asia, in *Friends, followers and factions : a reader in political clientelism*, Stephen W. Schmidt, James C. Scott, C. Landé, L. Guasti (ed.), Berkeley/Los Angeles, University of California Press : 123-146.
- Simmel G.**, 1992. *Le conflit*. traduit de l'allemand par Müller S. Saulxures, Circé.
- Stengers I.**, 1987. *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*. Paris, Le Seuil.
- Swartz Marc J.**, 1968. Introduction, in *Local-level politics : social and cultural perspectives*, Swartz Marc J. (ed.), Chicago, Aldine : 1-46.
- Thoden Van Velzen H. U. E.**, 1973. *Robinson Crusoe and Friday : strength and weakness of the big man paradigm*. Man, 8 : 592-614.
- Turner V. W.**, 1957. *Schism and continuity in an african society*. Manchester, Manchester University Press.
- Veyne P.**, 1971. *Comment on écrit l'histoire ?*. Paris, Seuil.

Vincent J., 1978. *Political anthropology : manipulative strategies*. Annual Review of Anthropology, 7 : 175-194.

Von Benda-Beckmann F., Van Eldijk A., Spiertz J., Huber F., 1989. Interfaces and janus-faces : a critical appraisal of the interface approach in development sociology from a socio-legal studies perspective, pp. 205-220, in *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Long N. (ed.), Wageningen, Agricultural University : 205-220

Wellman B., 1988. Structural analysis : from method and metaphor to theory and substance, in *Social structures. A network approach*, Wellman B., Berkowitz S.D. (eds.), Cambridge, Cambridge University Press : 19-61.